



## 16ème législature

<b>Question N° : 18584</b>	<b>De M. Thierry Frappé ( Non inscrit - Pas-de-Calais )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Logement</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Logement</b>
<b>Rubrique &gt;logement</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Difficulté d'accès aux logements sociaux</b>	<b>Analyse &gt; Difficulté d'accès aux logements sociaux.</b>
Question publiée au JO le : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Thierry Frappé appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement, sur la difficulté d'accès aux logements sociaux pour de nombreux citoyens. En effet, la crise de l'immobilier actuelle touche également la filière du logement social. En effet, environ 64 % des communes soumises à la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) n'atteindront pas l'objectif de 20-25 % de logement sociaux pour l'année 2025. À la fin 2022, c'était près de 2,42 millions de ménages dans l'attente d'un logement social. Un chiffre en augmentation avec seulement 85 000 nouveaux logements sociaux en 2023. Il lui demande comment le Gouvernement compte répondre aux besoins grandissants de la population ainsi qu'aux difficultés rencontrées par les mairies pour répondre aux demandes légales.